

ELEMENTS POUR UNE DELIMITATION
DU CHAMP LEXICO-SEMANTIQUE
DES BRUITS EN FRANÇAIS

MONICA ROȘU

Universitatea „Eftimie Murgu” din Reșița

Mots-clés : *champ lexico-semantic, sémantique structurale, analyse sémiologique, bruit, langue française*

I. L'archilexème et les limites du champ. Critères.

1. L'objet de notre étude est le champ lexico-sémantique des bruits. Le dictionnaire *Le Petit Robert* définit le bruit comme „un phénomène acoustique dû la superposition des vibrations diverses *non-harmoniques*. *Le Dictionnaire du Français Contemporain* donne la définition suivante : „un ensemble de sons *sans harmonie* produits par des vibrations plus ou moins régulières”. Dans le *Lexis* on trouve : „un ensemble de sons *sans harmonie* produits par des vibrations irrégulières”. Nous remarquons une imperfection définitionnelle: si les bruits sont des sons sans harmonie, il s'ensuit qu'il y a des sons harmonieux, et il y en a : le chant, la voix, or dans ce cas quel est le terme qui les contient tous les deux ? Si c'est toujours son, alors le même nom est donné à l'ensemble et à l'un de ses éléments.

Dans notre analyse pour bruit (nom de l'ensemble) nous allons employer le terme phénomène sonore qui ne prête pas à l'ambiguïté. La notion d'harmonie étant pertinente pour la définition du bruit qui se caractérise négativement par l'absence de l'harmonie, le titre de notre travail nous obligerait à nous rapporter seulement aux phénomènes sonores sans harmonie. Si nous le faisons, le champ

sémantique exploré serait très réduit. L'inventaire des bruits donnés par le *Petit Robert* la démontre pleinement. Nous ne négligeons pas l'opposition /harmonieux/vs./non harmonieux/ qui permet de rendre compte, à un premier niveau de l'analyse, des différences qui existent entre des lexèmes tels que : chanter/rire, siffler/éternuer etc. La classification des phénomènes sonores donné par Coseriu¹ en son / bruit est justifié par l'opposition *harmonieux* / *non harmonieux*, mais il ne nous parait pas nécessaire de réunir dans le même paradigme résonnement et écho, car les phénomènes nommés, ainsi que les verbes que leur correspondent, se rapportent à ce qui peut arriver au son (ou bruit) entre les points limite *émetteur* et *récepteur*, c'est-à-dire après avoir été émis. Ces verbes ne sont pas subordonnés à l'archilexeme.

2. Pour délimiter le champ sémantique des phénomènes sonores, nous croyons qu'il faut mentionner comme première opposition bruit / silence, car le bruit commence là où le silence finit. Cette opposition linguistique reflète une *opposition ontologique*. Comme antonymes complémentaires² bruit/silence délimitent l'axe sémantique autour duquel se situe le champ sémantique que nous nous proposons de structurer. Silence ne s'oppose pas seulement à bruit, mais a tous les hyponymes de bruit. Les verbes qui appartiennent au champ linguistique de silence n'intéressent pas notre analyse, mais nous devons mentionner en passant que :

a. Il n'y a pas de verbe qui corresponde parfaitement au substantif silence, tout comme dans le champ opposé il n'y pas d'archilexeme verbal pour bruit. Les verbes ou locutions verbales se taire, garder le silence etc. n'expriment qu'imparfaitement l'idée de l'absence de tout phénomène sonore sur le plan de l'action (autrement dit, l'inexistence de la production d'un phénomène sonore).

¹ E.Coseriu, 1967, apud A. Bidu-Vrănceanu, „Structura denumirilor fenomenelor sonore în limba română contemporană”, en *Semantică și semiotică*, București, Ed. Științifică și Enciclopedică, 1981, p.291.

² J. Lyons, *Introduction to Theoretical Linguistics*, Cambridge, University Press, 1965.

b. Les syntagmes formés de verbe+silence peuvent appartenir au champ sémantique du silence (garder le silence / observer le silence) ou au champ sémantique du bruit (rompre le silence). C'est le verbe donc qui contient *le noyau sémique pertinent* à même de donner un sens du syntagme.

c. Les verbes des deux champs sémantiques antonymiques se caractérisent syntagmatiquement par un trait commun : l'impossibilité de se combiner (à quelques exceptions près, que nous allons discuter plus tard) avec des syntagmes appartenant à leur propre champ sémantique ou au champ opposé : *crier avec bruit, *crier en silence. Les combinaisons impossibles présentent le même degré d'incompatibilité que *se taire avec bruit, *se taire en silence.

d. Pour les verbes où l'idée de bruit est incidentale ou accessoire, l'adjonction du circonstanciel avec bruit est possible : frapper à la porte / battre à la porte / cogner à la porte avec bruit. Dans le champ opposé cette opération n'est pas possible, car il n'y a pas de verbe qui puisse se caractériser par /±silence/.

3. Pour rendre plus précise la démarche de délimitation de notre champ sémantique, on doit observer que l'opposition que nous venons d'établir, bruit/silence, reste un peu trop tranchante, trop absolue, car on ne peut pas soutenir fermement l'idée d'une absence totale du bruit, d'un silence absolu. On doit prendre en considération les trois éléments qui concourent à la réalisation de toute transmission d'un message (dans notre cas un phénomène sonore) établis par la théorie de la communication, *l'émetteur*, *le récepteur* et *le milieu (le canal)*. Avant d'établir si telle ou telle action est faite pour produire du bruit (ou du moins si elle en est accompagnée), on doit éclaircir les problèmes concernant les relations émetteur-récepteur, le problème de l'audibilité (qui concerne l'émetteur, le récepteur, mais aussi le canal), on doit préciser les éléments qui nous permettent de reconnaître la production d'un phénomène sonore, de classer tel ou tel verbe parmi ceux appartenant au champ qui nous intéresse.

Tout phénomène sonore implique donc les trois éléments :

Émetteur -----→ canal (milieu) -----→ récepteur

Si dans le monde physique la tranche de réalité Le chien aboie considérée ostensiblement est possible en l'absence d'un récepteur, la phrase Le chien aboie comme tranche de discours n'est possible que si dans l'expérience d'une certaine collectivité les deux termes peuvent être associés (si ce cri du chien a été entendu, perçu). Faire du bruit / entendre du bruit sont des antonymes converses³, comme acheter/vendre qui se présupposent réciproquement. Dans la terminologie de Greimas⁴ la signification présuppose l'existence de la relation : c'est l'apparition de la relation entre termes qui est la condition nécessaire de signification. La signification de faire un bruit, emmettre un bruit ou de n'importe quel hyponyme du bruit est conditionnée par la relation de ce syntagme ou de ce lexème avec entendre un bruit. „Pour que deux termes puissent être saisis ensemble il faut qu'ils aient quelque chose en commun, pour qu'ils puissent être distingués, il faut qu'ils soient différents”.⁵

L'élément commun qui réunit les antonymes converses crier/entendre est le *bruit* et ce qui les sépare dans cette relation qui est à la fois conjonction et disjonction. C'est leur position par rapport à l'élément commun : position initiale (*produire un phénomène sonore*)/position finale (*entendre, réceptionner un phénomène sonore*). La formule faire entendre a l'avantage de réunir les deux pôles de la transmission du phénomène sonore. Le bruit est l'axe sémantique, le dénominateur commun des deux termes (émettre et entendre). Emettre et entendre, comme termes objets se trouvent en relation sémantique. C'est ce que Greimas a noté par: A (r (s) B. Un terme A se trouve en relation sémantique avec B dans les conditions suivantes : A et B appartiennent à la langue objet ; s appartient au métalangage sémantique descriptif ; r appartient au langage méthodologique et ne peut être analysé qu'au niveau épistémologique⁶. En effet, la relation entre produire et percevoir un

³ J. Lyons, *op.cit.*

⁴ A.J. Greimas, *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Paris, Larousse, 1966, p.18.

⁵ Idem, *ibidem*, p.18.

⁶ A.J. Greimas, *op.cit.*, p.22

phénomène sonore, même étudiée par la sémantique, relève du domaine de l'acoustique. Dans notre recherche, nous accordons une place prioritaire à *l'émission des phénomènes sonores*, la réception étant impliquée dans le fait même que le bruit est perçu et reconnu comme tel. La relation entre produire/réceptionner un bruit se manifeste aussi au niveau des définitions lexicographiques qui expliquent les verbes qui se rapportent aux phénomènes sonores : par produire, faire un bruit : beugler=émettre un cri long et intense ; par faire entendre : bourdonner=faire entendre un bruit long et continu. La réponse à la question si le verbe entendre (réceptionner, capter etc.) fait partie du champ sémantique des bruits est affirmative, avec une restriction : il en fait partie au niveau des présuppositions.

En ce qui concerne le *canal*, nous nous occuperons aussi des verbes qui soulignent sa présence ou précisent sa nature (téléphoner, transmettre, résonner, retentir, se répercuter etc.) bien que tous les verbes qui expriment la présence d'un phénomène sonore présupposent l'existence d'un canal quelconque. Le problème de l'audibilité concerne tous les trois éléments de la transmission : émetteur, récepteur et canal. Le critère le plus généralement accepté pour l'analyse de l'audibilité d'un bruit est *l'acuité normale de l'oreille humaine* sur l'échelle de la fréquence et de l'intensité. Néanmoins, il nous a été difficile de classer un certain nombre de verbes qui paraissent ne pas s'encadrer toujours dans ces limites normales, mais qui, en exprimant des vibrations, s'encadrent dans les limites de l'acuité humaine (16 Hz-20000 HZ). Ce sont des verbes comme : vibrer, palpiter, bourdonner. Il y a aussi des verbes qui expriment des bruits physiologiques perçus subjectivement, comme dans Les oreilles me tintent, me bourdonnent, me cornent, que nous hésitons encore à classer parmi ceux de notre champ ; et il s'agit aussi des bruits qui peuvent être captés à l'aide d'un appareil qui amplifie leur intensité jusqu'à la limite de l'audibilité (respirer, ausculter), que nous avons également hésité à classer parmi les verbes de notre champ. Le problème de la place de ces verbes tient de l'audibilité et reste encore ouvert.

II. La catégorie des verbes /±bruit/.

La délimitation du champ sémantique des bruits pose d'autres problèmes encore. On doit attirer l'attention sur la difficulté avec laquelle on a travaillé avec les dictionnaires, qui ne sont pas structurés, bien entendu, sur une opposition bruit / silence. On a eu bien du mal à en extraire les éléments qui nous intéressaient et à choisir les verbes qui expriment ou peuvent exprimer le bruit de ceux qui ne le peuvent pas, d'établir pour chaque verbe les sens ou biens les emplois qui nous permettent d'affirmer la présence d'un phénomène sonore. Nous disons plutôt emplois, car il nous semble que seul le contexte (plus restreint ou plus large) donne à un mot qu'il contient la possibilité de développer et de préciser ses sens latents. Nous trouvons en ce sens très pertinente l'affirmation de S. Pierce, qui croit que le sens d'un terme est l'ensemble des conditions qui doivent être remplies pour que le terme dénote quelque chose. Le sens est décomposable en constituants sémiques, et la signification est toujours le fait de l'énonciation, de la mise en discours.

En ce sens, nous considérons nécessaire de discuter ici un nombre de verbes, qui, par certains de leur emplois, s'encadrent dans notre champ et par d'autres, qui ne présupposent pas l'idée de bruit (l'excluent en fait) appartiennent à d'autres ensembles de la langue. En fait, c'est le problème des sèmes contextuels qui se pose ici, et l'affirmation de Greimas à cet égard nous semble très juste : „L'analyse des sèmes dit contextuels nous oblige à impiéter sur le domaine des noyaux sémiques contigus qui se présentent dans une relation de dépendances étroite par rapport au noyau étudié”.⁷ Nous présenterons donc ce groupe de verbes au début de notre analyse du champ, sans nous en occuper de très près et sans employer l'analyse sémique, méthode de travail que nous appliquerons seulement aux verbes qui appartiennent totalement à notre champ, c'est-à-dire qui expriment la présence d'un phénomènes sonore indifféremment du contexte.

Chaque fois que dans la description d'un micro-champ que nous établirons par la structuration du champ nous aurons besoin de

⁷ A.J. Greimas, *op.cit.*, p.47.

discuter un de ces *verbes* ± *Bruit* dans son acception /+bruit/, nous regarderons le verbe seulement comme +Bruit, en lui appliquant aussi l'analyse sémique. On se servira aussi de ces verbes pour dresser les schémas et les tableaux des oppositions, que nous utiliserons pour rendre plus claire la structure du champ étudié. Pour aborder concrètement la discussion sur ces *verbes* ± *Bruit* on doit remarquer que leur diversité a rendu très difficile la tâche de les grouper et de les classer, et aussi celle de les décrire. Néanmoins, nous avons essayé de trouver quelques critères qui nous permettent de structurer ce groupe hétérogène. Nous donnons ici le critère de départ, qui nous a permis d'instituer une dichotomie ; les autres critères seront présents à l'intérieur de chaque sous-ensemble établi, jusqu'aux ensembles minimaux que nous avons réussi à trouver.

Ce premier critère pourrait être considéré *le noyau sémique de chaque verbe* (le trait spécifique pour chaque verbe, l'idée centrale qui traverse tous les sens et réunit tous les emplois d'un certain verbe). On a groupé ainsi les verbes sous deux grands titres : verbes qui ont un noyau sémique différent de /présence du bruit/ et verbes qui ont le noyau sémique /présence du bruit/. Donc le critère est, en d'autres termes, *la présence de l'idée de bruit dans la signification de ces verbes*. Il y a des verbes qui ni ne la contiennent, ni ne l'excluent, mais qui, dans un certain contexte (plus large ou plus restreint), peuvent la gagner. Donc la combinaison de leur noyau sémique avec un certain sème contextuel qui implique l'idée de bruit les rend capables de se ranger (dans ces contextes seulement) parmi les *verbes* +*Bruit*. Selon le même critère, il y a d'autres verbes qui contiennent dans leur sens concret l'idée de bruit (donc ont comme noyau sémique /production du bruit/ mais qui, employés figurément ou dans certaines expressions, perdent ce trait /+bruit/.

1. Verbes qui ont un autre noyau sémique que /présence de bruit/.

Nous avons essayé de dégager à l'aide des définitions du dictionnaire ce noyau sémique et de montrer dans quelles situations l'alliance de celui-ci avec un sème contextuel /+bruit/ est capable de conférer à certains emplois du verbe l'idée de production ou présence d'un bruit. Nous avons groupé ces éléments qui peuvent conférer a

un verbe „indifférent” l’idée de bruit sous les titres : *contexte situationnel/contexte linguistique*. Nous avons employé le terme *contexte situationnel* pour nous référer à un contexte plus large qu’une proposition, pour le distinguer du contexte linguistique qui se réfère au sujet ou au complément.

1.1. Contexte situationnel : On a groupé dans cette catégorie deux types de verbes : verbes intransitifs (ou employés intransitivement) et verbes transitifs, qui, employés avec le même complément, ne peuvent pas être rangés parmi les verbes +*Bruit* ou les verbes -*Bruit* sans tenir compte de leur contexte plus large. Comme le noyau sémique de ces verbes est différent de /*production d’un bruit*/, la même proposition contenant ce type de verbes reste ambiguë sans être éclaircie par la situation dans laquelle elle apparaît.

1.1.1. Verbes intransitifs ou employés intransitivement

Protester, objecter—noyau sémique /manifestation du mécontentement/. On peut manifester ce mécontentement par écrit, par gestes ou par paroles (ou cris), donc une phrase comme Il a protesté contre les dernières mesures du gouvernement reste ambiguë si elle apparaît seule. Sous cette ambiguïté (par écrit/par paroles ou par gestes/par cris) peuvent être rangés d’autres verbes encore, comme dialoguer, répondre, répliquer, saluer, médire, mentir, acquiescer, approuver etc.

Crever—noyau sémique /désintégration/. Si l’on dit Il a crevé, on ne sait pas s’il s’agit de la mort d’une personne tout simplement, ou de sa mort à la suite d’une explosion.

Parler—noyau sémique /transmission d’un message par un code quelconque/. Le code le plus utilisé étant le langage articulé, on considère généralement seulement ce type de communication comme être désigné par « parler », mais il y a aussi d’autres langages codifiés par l’homme (par exemple celui des sourds-muets) à l’aide desquels on peut parler, communiquer. Il se peut que ces langages aient emprunté par extension le terme parler du langage verbal, qui est le plus utilisé, mais le problème est encore à discuter.

Jurer—deux noyaux sémiques distincts (pour des situations différentes) :/prononcer des mots malpropres/et/permission, donner sa parole d’honneur/.

1.1.2. Verbes transitifs

Répéter–noyau sémique /itération/. Si on dit Il a répété la faute, on peut se référer à un comportement, à une faute d’orthographe ou bien de prononciation ; appeler–noyau sémique /invitation/. On peut appeler par une lettre, par un cri ou par des paroles. Si l’on dit Il appela mon frère, on ne peut pas se rendre compte si cela implique un bruit ou non. Même dans une phrase comme Il a été appelé sous les drapeaux l’ambiguïté persiste, car on ne peut pas dire s’il s’agit de l’expression appeler sous les drapeaux=mobiliser ou tout simplement du sens concret de la phrase. On peut ranger ici sous la même dichotomie *par paroles / par écrit* ou *par gestes / par cris* quelques verbes transitifs qui se comportent de la même manière : demander, dénommer, dire, discuter, débattre, énoncer quelque chose qui, même employés avec le même complément, prêtent à l’ambiguïté (débattre un problème, discuter un cas etc.)

Emballer–deux noyaux sémiques qui s’excluent réciproquement :/empaqueter/et/entraîner rapidement/. Mais si on prononce la phrase Emballez le moteur ! sans connaître la situation ou elle apparaît, elle reste ambiguë. Si l’on prononce cette phrase dans un magasin de pièces pour automobiles, par exemple, le sens sera alors « empaquetez le moteur que je viens d’acheter », mais si on s’adresse à une personne qui se trouve dans une voiture, alors c’est l’autre noyau sémique qui fonctionne.

1.2. Contexte linguistique

1.2.1. Sujet

Nous avons groupé ces verbes en verbes qui n’impliquent pas l’idée d’harmonie et verbes qui l’impliquent.

1.2.1.1. Verbes qui n’impliquent pas l’idée d’harmonie

Frémir. S’il a comme sujet un nom de chose, comme dans Les feuilles frémissent, il rend l’idée d’un bruit léger, confus, tandis que s’il a comme sujet un nom de personne, l’idée de bruit se perd et reste seulement celle de tremblement : Il frémit à cause du froid.

Pétiller. S’il a comme sujet le feu, l’idée de bruit est présente (« petits bruits secs et répétés »), tandis que si le sujet est du type diamant, métal, yeux (surface luisante), seulement l’idée d’un éclat vif persiste et l’idée de bruit se perd, tout comme dans quelques expressions figurées : pétiller d’esprit, pétiller d’impatience.

1.2.1.2. Verbes qui impliquent l'idée d'harmonie. Cette catégorie regroupe les verbes qui paraissent avoir deux noyau sémiques : /absence d'harmonie/ et /présence du bruit/. A une analyse plus approfondie, nous observons que seulement /absence d'harmonie/ peut être considérée comme étant leur noyau sémique, car avec certains sujets, ces verbes perdent l'idée de bruit. L'autre noyau sémique /présence du bruit/ (assez violent), que nous sommes tentés de reconnaître premièrement et de considérer plus important, reste dans un plan second. Néanmoins, ces verbes dans leurs emplois /+Bruit/ sont des verbes importants pour notre champ. Donc ces verbes (détonner, crier, hurler, se heurter) employés avec le sujet couleur perdent la capacité d'exprimer le bruit et expriment seulement l'idée de l'absence de toute harmonie.

1.2.2. Complément

Les verbes de cette catégorie présentent eux aussi un noyau sémique autre que /+bruit/ mais par un complément qui a comme noyau sémique /+bruit/ ils peuvent acquérir eux aussi ce sème, ou plutôt c'est l'ensemble *Verbe+complément* qui l'acquiert. Ces compléments sont du type bruit, son, cri, parole, mot, syllabe, mélodie, bouche, voix, chanteur, instrument musical etc. Nous n'insisterons plus sur le noyau sémique de chaque verbe, nous donnerons seulement la liste de ces groupes verbaux qui, grâce à ce type de compléments, peuvent acquérir le sème /production d'un bruit/ : emettre un son/un message sonore; articuler un son/une syllabe/un mot; accentuer une syllabe/un mot; prononcer un mot/une phrase; pousser/lancer un cri; adresser la parole; amortir un bruit; étouffer un bruit/la voix; monter la voix; éclaircir la voix; ouvrir la bouche; exécuter une mélodie; accompagner un chanteur; accorder un piano; jouer du piano/du Bach(nom d'un compositeur); pincer les cordes d'un instrument musical; perturber la transmission. Si ces verbes ne sont pas accompagnés d'un tel complément, ils expriment d'autres idées, selon la combinaison de leur noyau sémique avec *divers sèmes contextuels* (ex. éclaircir la soupe=rendre plus claire, exécuter un ordre=accomplir une tâche; lancer une balle, jeter une balle etc.)

2. Verbes dont le noyau sémique est /présence d'un bruit/.

On peut établir dans le cadre de ce groupe de verbes deux sous-groupes : *bruits produits sans action sur un autre objet* et *bruits produits par l'interaction de deux objets durs*. On doit préciser, à propos de cette deuxième sous-catégorie, qu'il s'agit des *interactions de deux objets* (choc, heurt, frottement, déchirement etc.), interaction que nous prenons la liberté de considérer comme *généralement accompagnées par un bruit plus ou moins audible*. Pour ce groupe de verbes qui ont le noyau sémique /présence du bruit/ on doit établir les emplois figurés, les expressions qui font que l'idée de bruit se perd.

2.1. *Bruits produits sans action sur un autre objet*. Il s'agit de deux types de verbes : bruit produit à l'aide de l'appareil phonateur et bruit produit sans l'intervention de l'appareil phonateur. Sans donner le sens concret de chaque verbe, nous présenterons seulement quelques emplois figures, familiers, où les expressions qui, pur chaque verbe, effacent le trait /+Bruit/ avec leur paraphrase :

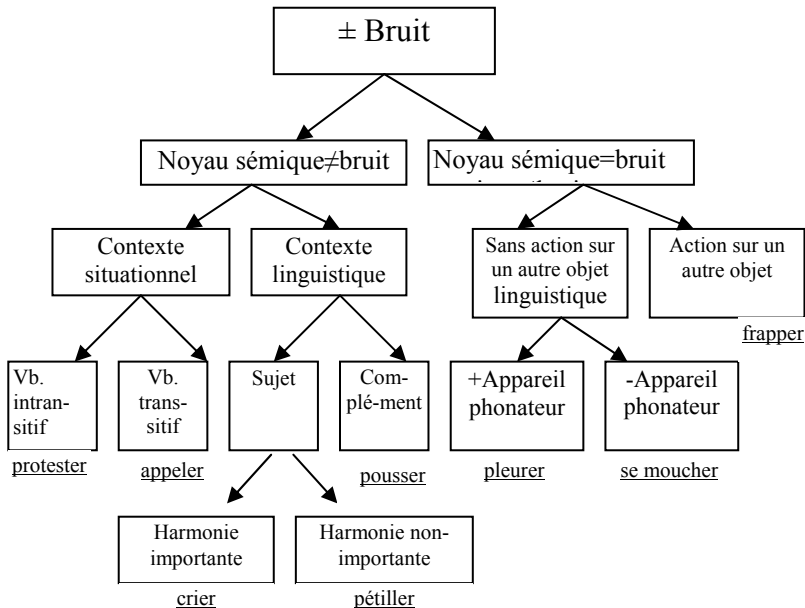
2.1.1. /+Appareil phonateur/: siffler un verre=boire d'un trait; souffler qqch a qqn=le lui enlever; soupirer après une femme=en être amoureux; pleurer sa jeunesse/la mort de qqn=regretter; gemir sous la tyrannie=souffrir; Le voleur a baisé=a avoué; Sa conduite nous a abasourdis=nous a stupéfaits.

2.1.2. /-Appareil phonateur/: moucher qqn=remettre à sa place; péter dans la soie=avoir de vêtements luxueux; Il a chaqué=il est mort.

2.2. *Bruits produits par l'interaction de deux objets durs*. Comme pour la dernière catégorie de verbes analysés, nous donnerons seulement les emplois ou les expressions qui font que ces verbes perdent le trait /+bruit/: La nouvelle m'a frappé=affecté d'une certaine impression vive et soudaine; froisser=blesser légèrement dans son amour propre ; La toux hachait ses phrases=interrompait ; heurter de front qqn=offenser; se heurter=rencontrer un obstacle d'ordre moral et humain; choquer qqch=être opposé à; se cogner=se heurter à des difficultés; casser sa pipe=mourir; projet qui craque=menace ruine; froquer de l'argent=gaspiller ; déchirer le voile=découvrir la vérité; ébranler l'imagination=exciter; battre ses flancs=faire des efforts inutiles; briser les liens de qqn=libérer;

fouetter le désir=stimuler; gratter une vieille plaie=penser aux souffrances passées; aiguiser l'appétit=rendre plus vif.

A la fin de ce chapitre, nous croyons utile de présenter un schéma récapitulatif des types des verbes discutés sous le titre verbes /±Bruit/, avec exemples.



Bibliographie

1. Bidu-Vrănceanu, A., „Structura denumirilor fenomenelor sonore în limba română contemporană”, en *Semantică și semiotică*, București, Ed. Științifică și Enciclopedică, 1981.
2. Greimas, A.J., *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Paris, Larousse, 1966.
3. Lyons, J., *Introduction to Theoretical Linguistics*, Cambridge, University Press, 1965.
4. Pottier, B., *Sémantique générale*, Presses universitaires de France, Paris, 1992.
5. Tuțescu, M., *Précis de sémantique française*, București, Ed. Didactică și Pedagogică, 1974.

ELEMENTS FOR A DELIMITATION OF THE LEXICAL-SEMANTIC FIELD OF NOISES IN FRENCH

(Abstract)

Key words: *lexical-semantic field, noise, sound phenomenon, silence, archilexeme, archisememe, category of verbs ± Bruit (Noise), sender, semic nucleus, contextual semes.*

In this paper our intention is to attempt a clear identification and delimitation of the lexical-semantic field of verbs expressing noises in French. We present the issues related to the archilexeme of the semantic field of noises, more precisely its absence on the verbal level, the problem of the noise/silence opposition, as well as the criteria used for the delimitation of the field. We considered it necessary to highlight the situations when we need to refer to nouns from the lexical-semantic field of noises and the difficulty to identify the elements of the field based on the lexicographic definitions. A special attention was granted to the verbs we called \pm Bruit (Noise), that we chose to discuss in detail and try to comprise them in an exhaustive classification with edifying examples. We refer to the verbs that have as semic nucleus the presence of a noise, and verbs that do not have this particular semic nucleus, which, in certain situations described in detail, may express the presence of a sound phenomenon.

Rezumat

Cuvinte-cheie: *câmp lexico-semantic, zgomot, fenomen sonor, liniște, archilexem, arhisemem, categoria verbelor ±Bruit, emițător, nucleu semic, seme contextuale*

În prezenta lucrare intenția noastră este să încercăm o identificare și o delimitare cât mai clară a câmpului lexico-semantic al verbelor care exprimă zgomote în limba franceză. Sunt prezentate problemele legate de arhilexemul câmpului semantic al zgomotelor, mai exact de inexistența acestuia la nivel verbal, problema opoziției zgomot/liniște, precum și criteriile utilizate pentru delimitarea câmpului. Am considerat necesar să precizăm situațiile când se impune referirea la substantivele din câmpul lexico-semantic al zgomotelor și dificultățile identificării elementelor câmpului pe baza definițiilor lexicografice. O atenție specială am acordat-o verbelor pe care le denumim \pm Bruit, pe care le discutăm în detaliu și încercăm să le cuprindem într-o clasificare exhaustivă cu exemple edificatoare. Este vorba despre verbe care au ca nucleu semic prezența unui zgomot și verbe care nu au acest nucleu semic, dar în anumite situații, descrise pe larg, pot exprima prezența unui fenomen sonor.